

09 heures 15

02)	DOSSIER N° 2201785	RAPPORTEUR: Monsieur Xavier JÉGARD
Titre de l'affaire	Demande de réparation des préjudices dans le cadre de l'opération de rénovation de l'hôtellerie Saint Lazare à l'Abbaye Royale de Fontevraud dans le département du Maine et Loire.	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	REGION DES PAYS DE LA LOIRE	SELARL CORNET VINCENT SEGUREL
Défendeur	Monsieur . Gabor	SELARL DELAGE BEDON LAURIEN HAMON (Cour)
	SOCIÉTÉ SABOUREAU	CABINET JEAN-RENE KERLOC'H- SYLVIE POTIER-KERLOC'H
	SOCIÉTÉ CONCEPT RABIER	SELARL 08H08 (Cour)
	AIA INGENIERIE	. Nicolas
	SOCIÉTÉ HERVÉ THERMIQUE	IPSO FACTO
	SELARL FRANKLIN BACH	
	SOCIÉTÉ BONNEL	
	SOCIÉTÉ ATELIER FRANCILIEN MIROITERIE METALLERIE(AF2M)	Maître LEGROS-WOLFENDEN Sylvie
	SOCIÉTÉ SOCOTEC	SELARL PARTHEMA AVOCATS
Intervenant	SMABTP	SELARL 08H08 (Cour)
03)	DOSSIER N° 2210505	RAPPORTEUR: Monsieur Xavier JÉGARD
Titre de l'affaire	Demande annulation délibération n°2022-059 du conseil municipal du 07/06/2022 visant à limiter le droit d'expression du groupe minoritaire de la commune de RENAZE	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur . Philippe Roger Daniel	Monsieur . Philippe Roger Daniel
Défendeur	COMMUNE DE RENAZE	

09 heures 15

04)	DOSSIER N° 2213469	RAPPORTEURE: Madame Marie EL MOUATS-SAINT-DIZIER
Titre de l'affaire	Décision du 11 mai 2022 du maire de Mauges-sur-Loire rejetant la demande indemnitaire en réparation du préjudice causée par le rejet du protocole d'accord relatif au projet d'aménagement du site industriel de l'ancienne usine SCI Corine du Bellay.	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	SOCIÉTÉ PROVIVEST GESTION DEVELOPPEMENT	CAP CODE
Défendeur	COMMUNE DE MAUGES-SUR-LOIRE	SELARL LEXCAP ANGERS
05)	DOSSIER N° 2200388	RAPPORTEURE: Madame Marie EL MOUATS-SAINT-DIZIER
Titre de l'affaire	Décision implicite de rejet du 23 novembre 2021 de Monsieur le Président de l'association syndicale autorisée de la Vallée du Lay rejetant la demande de Monsieur Denis . de procéder au retrait des titres exécutoires émis à son encontre pour les années 2019 et 2020 et de lui rembourser la somme de 1126 ,18 euros correspondant au montant prélevé au titre de cette redevance syndicale pour les exercices 2019 et 2020.	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur . Denis	Maître DE BAYNAST Geoffroy
Défendeur	ASSOCIATION SYNDICALE AUTORISEE DE LA VALLEE DU LAY	SELARL CORNET VINCENT SEGUREL
Observateur	DIRECTION DEPARTEMENTALE FINANCES PUBLIQUES DE LA VENDEE	
06)	DOSSIER N° 2204211	RAPPORTEURE: Madame Marie EL MOUATS-SAINT-DIZIER
Titre de l'affaire	Décision implicite de rejet du 20 mars 2022, au terme de laquelle le président de l'Association Syndicale de la Vallée du Lay a rejeté le recours gracieux formé par le requérant contre le titre exécutoire n°2021-450-2021001-00444 d'un montant de 530,66 euros.	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur . DENIS	Maître DE BAYNAST Geoffroy
Défendeur	ASSOCIATION SYNDICALE AUTORISEE DE LA VALLEE DU LAY	
Observateur	DIRECTION DEPARTEMENTALE FINANCES PUBLIQUES DE LA VENDEE	

09 heures 15

07)

DOSSIER N° 2215917

RAPPORTEURE: Madame Marie EL MOUATS-SAINT-DIZIER

Titre de l'affaire Annulation de l'avis de sommes à payer 2022, émis par le président de l'Association Syndicale de la Vallée du Lay le 25 octobre 2022, ordonnant le paiement de la somme de 530.66 euros au titre de la redevance syndicale 2022. Titre de recette n° 2022-450-4-02427.

Nom des parties

Représentants des parties

Demandeur

Monsieur . Denis

Maître DE BAYNAST Geoffroy

Défendeur

ASSOCIATION SYNDICALE AUTORISEE DE LA VALLEE DU LAY

SELARL CORNET VINCENT SEGUREL

Observateur

DIRECTION DEPARTEMENTALE FINANCES PUBLIQUES DE LA
VENDEE

Arrêté le 20/02/2025

Le président du tribunal

tenue par Madame RIMEU, magistrate-désignée
En présence de Madame LABOUREL, Greffière

09 heures 00

01) DOSSIER N° 2403471 RAPPORTEURE: Madame Sophie RIMEU

Titre de l'affaire OQTF délai 30 jours + pays de destination + astreinte de présentation chaque mercredi à la préf 72.

Nom des parties

Représentants des parties

Demandeur Monsieur . Valeh

Maître CHAUVIN Marion

Défendeur PREFECTURE DE LA SARTHE

02) DOSSIER N° 2403567 RAPPORTEURE: Madame Sophie RIMEU

Titre de l'affaire OQTF + pays de destination

Nom des parties

Représentants des parties

Demandeur Madame . Alfiyya

Maître CHAUVIN Marion

Défendeur PREFECTURE DE LA SARTHE

03) DOSSIER N° 2404413 RAPPORTEURE: Madame Sophie RIMEU

Titre de l'affaire OQTF + pays de destination

Nom des parties

Représentants des parties

Demandeur Monsieur . Ferit

Maître LIETAVOVA Lucia

Défendeur PREFECTURE DE LA REGION DES PAYS DE LA LOIRE ET DE LA
LOIRE-ATLANTIQUE

Arrêté le 20/02/2025

Le président du tribunal